



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 8 février 2017 — N° 224**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de La Prairie.

---

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec.

---

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ginette Leduc pour son engagement envers le Salon des jeunes de Thurso.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

---

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner les performances du jeune Nataël Cantin en lutte olympique.

**8 février 2017**

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la succursale 266, Pierre-Boucher de la Légion royale canadienne.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des régions.

---

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner la mise en place d'une nouvelle ressource pour le traitement et la réadaptation de personnes présentant un trouble grave de santé mentale.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner les gestes posés par les élèves de l'école René-Guénette en soutien aux membres de mosquées.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le courage et la détermination de la jeune Abigaël Walker, atteinte de polychondrite chronique récidivante.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

8 février 2017

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 126 Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 126.

### **Dépôts de pétitions**

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 37 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le renouvellement des permis de conduire.

(Dépôt n° 2935-20170208)

\_\_\_\_\_

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), au nom de Mme David (Gouin), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 622 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout de la psychothérapie au panier de services assurés en santé et en services sociaux.

(Dépôt n° 2936-20170208)

8 février 2017

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

Copie d'un échange de courriels, en date des 16 octobre 2014, 30 janvier, 4 septembre et 23 novembre 2015, entre M. Robert Rathier, Mme Sylvie Lafrance, directrice de l'organisation des services et des opérations réseau de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, le cabinet de la sous-ministre adjointe de la Direction générale des services sociaux et le cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la situation en hébergement de M. Charles-Olivier Rathier.

(Dépôt n° 2937-20170208)

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de rectifier les propos tenus à l'encontre du peuple québécois par un chroniqueur de Vancouver dans le Washington Post le 1<sup>er</sup> février 2017;

QU'elle appuie toute démarche du gouvernement du Québec visant à défendre la réputation du Québec sur la scène internationale.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 279 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

**8 février 2017**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec M. Rochon (Richelieu), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'étudier sérieusement toutes les initiatives de projet de construction d'un pont reliant Sorel-Tracy et Lanoraie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Roberge (Chambly), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des enseignantes et des enseignants, qui se tient du 5 au 11 février 2017;

QU'elle exprime sa reconnaissance à tout le personnel enseignant du Québec, qui par leur compétence et leur détermination jouent un rôle important dans la réussite éducative en transmettant aux élèves le goût de se dépasser.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion visant la tenue d'une commission sur le racisme systémique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

8 février 2017

---

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Vérificateur général portant sur son rapport annuel de gestion 2015-2016 et sur ses engagements financiers; puis en séance publique afin d'entendre le Vérificateur général; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative; puis en séance publique afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;



8 février 2017

---

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de déterminer les suites à donner à l'étude des pétitions concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 112, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 17 mars 2016, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 112 est adopté.

#### *Adoption du principe*

Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, propose que le principe du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 115 est adopté.

**8 février 2017**

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 115 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

À 12 h 53, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 02.

\_\_\_\_\_

### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Therrien (Sanguinet) propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement étudie dans les plus brefs délais le projet de Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement du Québec;

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

**8 février 2017**

---

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 1 minute 30 secondes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 26 janvier 2017, qu'elle a adressée à M. Alexandre Iracà, président de la Commission des transports et de l'environnement, visant la tenue d'une commission sur le projet de la Caisse de dépôt et placement du Québec et le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le Réseau électrique métropolitain.

(Dépôt n° 2938-20170208)

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose :

QUE la motion du député de Sanguinet soit amendée de la manière suivante :

Ajouter les mots suivants à la fin du premier paragraphe : « et le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE la Commission des transports et de l'environnement étudie dans les plus brefs délais le projet de Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement du Québec et le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet;

**8 février 2017**

---

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Therrien (Sanguinet) et sur la motion d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) accepte la proposition d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et sur la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 9 février 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

**8 février 2017**

---

À 17 heures, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 9 février 2017, à 9 h 40.

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 8 février 2017, à 13 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, coordonnatrice à la direction des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 112 Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 17 mars 2016

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

8 février 2017

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 279)

POUR - 112

Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourcier (PQ)	Heurtel (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (IND)	Surprenant (IND)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Vachon)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
(Sherbrooke)			